



**MUNICIPALITÉ de BOUCHETTE**  
DIRECTION GÉNÉRALE

36, rue Principale  
Bouchette (Québec) J0X 1E0  
Tél. : (819) 465-2555 ▪ Fax. : (819) 465-2318

**AVIS PUBLIC – ADOPTION D’UN RÈGLEMENT**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,  
QUE :

Le conseil de la municipalité de Bouchette a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 8 mai 2023, le règlement 2023-349, règlement concernant la tarification lors d’une intervention du service incendie ou autre service pour un véhicule d’un non-contribuable.

Toute personne désireuse de prendre connaissance dudit règlement peut le faire, sur le site Web de la municipalité :

<http://www.bouchette.ca/index.php/fr/services/reglements-et-permis> .

**Certificat de publication**

Je soussignée, **Claudia Lacroix**, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Bouchette, certifie avoir publié l’avis public ci-dessus en en affichant une copie à l’endroit désigné par le conseil, ce 30<sup>e</sup> jour du mois de mai 2023, et en le publiant sur le site Web de la municipalité.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 30 mai 2023.

*Claudia Lacroix*  
Directrice générale  
Greffière-trésorière